



Contenu :

1. Questions/réponses : *FSE+ et le fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour la période 2021-2027*
2. Liste des projets soumis par le CEC et les membres au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018
3. Conseil d'Administration et Assemblée Générale du CEC
4. Divers

---

## 1. Questions/réponses : *Le FSE+ et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour le période 2021-2027*

### **Quelles sont les nouveautés apportées par le règlement FSE+ ?**

FSE+ sera le principal instrument financier de l'UE pour investir dans le capital humain et sera un vecteur clé pour renforcer la compétitivité, la cohésion et l'équité sociale en Europe. Ses priorités seront encore plus alignées sur les recommandations et rapports par pays, établis dans le cadre du Semestre européen pour la coordination des politiques et viseront à concrétiser les principes relevant du socle européen des droits sociaux sur le terrain.

### **Quelles sont les nouveautés du budget FSE+ par rapport au budget actuel ?**

Pour la période 2021-2027, la Commission propose d'attribuer 101,2 milliards d'EUR du budget de l'UE au FSE+. La part du Fonds Social Européen Plus dans l'enveloppe globale allouée à la politique de cohésion progresserait de la sorte de 23 % à 27 %.

### **Quel est le financement alloué à chacun des volets du FSE+ ?**

Le budget total de 101,2 milliards d'€ comprend 100 milliards d'€ en gestion partagée avec les États membres. Au moins 25% de ce montant sera dédié à des mesures en faveur de l'inclusion sociale et au moins 4% à la lutte contre la privation matérielle afin de poursuivre les actions réalisées par la FEAD. Les États membres dont le taux de jeunes sans emploi et qui ne suivent pas d'études ou de formation (NEET) dépasse la moyenne de l'Union en 2019 devront consacrer au moins 10% du volet FSE+ en gestion partagée à des mesures de soutien de l'emploi des jeunes.

Dans les 100 milliards € seulement 200 millions € seront destinés aux partenariats transnationaux. Le CEC juge que ce budget est dérisoire. Un rapide calcul fait apparaître que chaque Etats membres peut espérer un budget maximum d'1 million € par an pour développer des partenariats transnationaux. Si la Commission veut plus d'Europe elle ne s'en donne certainement pas les moyens.

Le reste, soit 1,2 milliard d'€ sera exécuté en gestion directe : 761 millions iront au volet Emploi et innovation sociale (EaSI) dont une partie importante du budget pourrait être accessible à des ONG (de petites ou de grandes tailles) développant des activités d'inclusion partant d'expériences de terrain. 413 millions € seront consacré au volet Santé.

### **Quels sont les objectifs assignés au FSE+ ?**

Le FSE+ a pour objectif principal de contribuer à une Europe plus sociale et la concrétisation du socle européen des droits sociaux sur le terrain. Le FSE+ contribuera également à la mise en œuvre de directives pour l'emploi définies dans le cadre du Semestre européen pour la coordination des politiques, à l'objectif global de croissance intelligente, inclusive et durable après 2020. Le FSE+ va investir dans trois grands domaines : 1) l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie ; 2) l'efficacité des marchés du travail et l'égalité d'accès à un emploi de qualité; 3) l'inclusion sociale, la santé et la lutte contre la pauvreté.

### **Comment le FSE+ soutiendra-t-il le déploiement du socle européen des droits sociaux ?**

Le règlement FSE+ établit un lien direct entre les missions du FSE+ et les trois chapitres du socle : 1) égalité des chances et accès au marché du travail, 2) des conditions de travail équitables et 3) protection et inclusion sociales. Les programmes réalisés au titre du FSE+ devront refléter ces priorités.

### **Comment le lien entre le FSE+ et le Semestre européen sera-t-il renforcé ?**

Le lien sera plus direct entre le Semestre européen et les investissements au titre du FSE+. Les recommandations par pays adoptées dans le contexte du Semestre européen, de même que d'autres défis politiques clés définis conjointement par la Commission et les États membres constitueront le point de départ de la programmation du FSE+ et les États membres devront allouer des parts suffisantes de leurs ressources FSE+ pour relever ces défis et répondre à ces recommandations.

### **Comment le FSE+ permettra-t-il de simplifier la gestion et le paiement des fonds ?**

Une des grandes nouveautés consistera à simplifier la déclaration des coûts par les autorités nationales chargées du FSE et les responsables de la mise en œuvre des projets. Le règlement FSE+ étendra l'utilisation des options simplifiées en matière de coûts pour le remboursement des États membres sur la base de montants forfaitaires ou de coûts standard précédemment convenus avec les États membres. Le règlement FSE+ a également recours à la nouvelle option consistant à rembourser les États

membres sur la base de la réalisation des objectifs ou de conditions déterminées. Les exigences en matière de suivi et de déclarations seront revues à la baisse et les exigences en matière de collecte de données seront simplifiées.

### **Comment le FSE+ garantira-t-il le soutien aux groupes défavorisés et aux plus démunis ?**

Le FSE+ intégrera le soutien aux plus démunis, actuellement assuré par le FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis). Au niveau de l'Union, au moins 4 % des ressources du volet FSE+ en gestion partagée devraient aller à l'aide aux plus démunis. Le volet FEAD continuera de bénéficier de règles plus simples, pour garantir l'accessibilité du Fonds à un éventail encore plus large de bénéficiaires, comme les petites organisations non-gouvernementales.

### **Le FSE+ prévoit-il le maintien des actions ciblées visant à favoriser l'emploi des jeunes ?**

La proposition actuelle vise à garantir que les États membres qui enregistrent des taux élevés de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) affectent au moins 10 % de leurs ressources FSE+ à des actions visant les jeunes.

### **Quel rôle le FSE+ jouera-t-il dans l'intégration des ressortissants de pays tiers ?**

Le FSE+ soutiendra leur intégration socioéconomique à long terme grâce à des mesures pour réduire la pauvreté, promouvoir l'inclusion sociale et la santé et lutter contre les discriminations et les inégalités. Le FSE+ interviendra en complément du Fonds « Asile, migration et intégration » (FAMI), qui couvrira les besoins à court terme.

### **Quelle incidence le règlement portant dispositions communes récemment adopté aura-t-il sur le FSE+ ?**

Les modifications apportées par le règlement portant dispositions communes qui auront un effet positif sur le FSE+ sont les suivantes: une flexibilité accrue sur une période de sept ans sera prévue jusque 2025, les dotations pour les deux dernières années seront effectuées sur la base d'un examen à mi-parcours ; poursuite de la transmission électronique des données ; les tâches et responsabilités des différents organes du système de gestion et de contrôle sont définies plus clairement ; réduction significative du nombre de contrôles et d'audits.

### **Comment le FSE+ garantira-t-il l'interaction avec d'autres instruments de l'UE investissant dans le capital humain ?**

Pour appliquer les principes relevant du socle européen des droits sociaux sur le terrain, le FSE+ joindra ses efforts à ceux d'autres fonds au titre des rubriques Cohésion et Valeurs du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027.

Le fonds d'investissement InvestEU prévoit un financement de 15,2 milliards d'EUR, dont 4 milliards d'EUR pour l'investissement social et le développement des compétences dans un volet particulièrement consacré aux entreprises sociales et aux microentreprises de personnes défavorisées.

### **Comment le FSE+ soutiendra-t-il les investissements en matière de santé ?**

Le programme « Santé » de l'UE sera intégré au FSE+ et ses priorités seront alignées sur le principe défini dans le cadre du socle européen concernant les politiques de santé publique.

### **Quels sont les principaux objectifs du volet Santé ?**

Le volet Santé vise à améliorer la résilience et la mobilité et à promouvoir des modes de vie sains, afin de compléter l'action dans le cadre du FSE+.

### **Quels sont les objectifs du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) après 2020 ?**

Les financements alloués par le Fonds d'ajustement à la mondialisation visent à améliorer les compétences et l'employabilité de travailleurs licenciés et des jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) et à faciliter l'élévation du niveau général des qualifications de la main-d'œuvre européenne, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte et en aidant les travailleurs licenciés à retrouver un emploi.

### **Quelles sont les nouveautés pour le FEM dans le cadre du prochain budget de l'UE ?**

Selon la proposition de la Commission pour le prochain budget de l'UE, un plus large éventail d'épisodes de restructuration majeurs remplira les conditions pour bénéficier d'un financement. La Commission propose également l'abaissement du seuil de travailleurs licenciés pour bénéficier d'un financement de 500 à 250 emplois supprimés. Enfin, le taux de cofinancement du Fonds, fixé actuellement à 60 %, sera aligné sur le taux de cofinancement du FSE+ le plus élevé dans l'État membre concerné.

### **Quel est le financement alloué au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation ?**

Le FEM restera l'un des instruments spéciaux permettant à l'Union de réagir à des événements imprévus. C'est pourquoi il n'est pas concerné par les plafonds budgétaires prévus par le cadre financier pluriannuel. Le montant maximal pouvant être utilisé par le FEM pour la période 2021-2027 est d'environ 1,6 milliard d'EUR (en prix courants), soit en moyenne 225 millions d'EUR par an, par rapport à 170 millions d'EUR par an actuellement.

## 2. Liste des projets soumis par le CEC et les membres au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018

PROJETS DEPOSES PR LES MEMBRES DU CEC AU COURS DU 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE 2018 PROJECTS SUBMITTED BY THE CEC MEMBERS DURING THE 1 <sup>ST</sup> SEMESTER 2018					
Programme	Titre	Potential Porteur Promoter	Description	Partenaires impliqués Involved partners	Réponses Answers
1.ERASMUS + KA2	Educate Yourself	INTERGRITY (BG) Contact: Rosen Pashov Mail: r.pashov@integrity.com	Outline migrant's needs in the field of their social inclusion. Set of training and guidance materials supporting migrants in process of social, cultural, linguistic and economic inclusion.	CEC (BE) Bio xin (BG) TRINIJOVE (SP) Mesogeiaiko (EL) Technical Training Bulgaria (BG)	07/18
2.ERASMUS + KA2	RE2PB	Scuola Centrale Formazione Contact: Rita Festi Festi.r@scformazione.org	Rethinking environments to prevent bullying among VET learners	Santa Casa Misericordia da Lisboa (PT) Liberta Università di Bolzano (IT) Roksilde Business College (DK) CEC (BE) Inter College (DK)	07/18
3.ERASMUS + KA2	Pédagogie de Chantier 3	Etudes et Chantier Corsica Contact: Alain Teylouni Mail : Teylouni.alain@ec-corsica.eu	- encourager et promouvoir des approches collaboratives visant à réduire le décrochage scolaire au niveau local - (re)définir les parcours de formation à l'évolution du marché du travail et aux besoins des entreprises et des territoires - formuler les acquis d'apprentissage de ces parcours de formation à travers le langage commun européen ECVET	M-Promex (Slovaquie) CEFAL (IT) KEK Neo Thetiko (EL) UNIBO (IT) CEC (BE)	07/18
4. EUROPE FOR CITIZENS	Vote4Europe	CEC Contact: Eric Degimbe Mail: Cecedbe@mail.com	Inciter les publics marginalisés (16-35 ans) en formation à participer au débat européen et aux élections européennes en leur permettant de devenir des citoyens européens avertis.	Barka Foundation (PL) Trinijove (SP) Civitas (RO) ACFI (BE) Coopérative d'initiative Jeunes (FR)	07/18
5.Erasmus +Sport	Sports 4 All - Integration of People with Special Needs into Society through the Instrument of Sport-	CDJ (D)  Contact: Markus Besserer Mail : markus.besserer@cjd.de	Strengthen the integration into the local society of people at the margin of social risks, especially youngsters with disadvantages, young minor refugees and/or youngsters with a migration background, and people with physical/psychic handicaps) through local sports	KSB (DE) SCF (IT) CSI (IT) CEC (BE) I.R.I.P.S. (FR) LAG (MKD)	07/18
6.Erasmus+ Youth KA2	IMANJOBS	Universitat Abat Olibat (SP) Carmen Parra Mail : <a href="mailto:cparra@uao.es">cparra@uao.es</a>	To design and implement a pilot training course, directed to young people in social exclusion and risk situation from different EU with the aim of testing new pedagogical strategies that make it possible to improve their skills and soft	CJD (Germany) FLC (Italy) Trinijove (Spain) CEC (B)	09/18

			competences, focusing on factors that improve their chances of achieving greater school success, and address new professional niches in the future.		
7. Erasmus + KA 3	Eurocampus	ACFI-FIAS (B)  Tommaso Grimaldi Mail : tommaso.grimaldi@acfi.be	Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du civisme dans les lieux d'intégration et de formation chez les jeunes qui ne sont pas insérés dans le circuit des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels	SCF (It) AGFE (F) Le Monde des Possibles (B) KEK PE (EL)	09/18
8. Erasmus + KA 1	Destination PRO	AGFE (FR)  Romain BIJEARD Mail : romain.bijeard@agfe95.eu	Elargir la gamme des outils à disposition des acteurs de l'insertion. L'objectif est d'offrir à l'échelle du Val d'Oise, avec l'État et le Département, un service de mobilité européenne mutualisé pour les principaux acteurs de l'inclusion, proposant une pluralité de durées (de 6 semaines à 6 mois) et destinations (Espagne, Irlande, Italie) pour tenir compte de la variété des profils et de leur différence de rythme en terme d'évolution dans leur parcours d'insertion.	ITACA (It) TRINIJOVE (SP) TCI (Ir)	06/18

### 3. Conseil d'Administration et Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale du CEC se dérouleront le 4 juillet 2018 à Lyon de 9h30 à 12h00, dans les locaux de Medialys, 5 rue Sala – 69002 Lyon.

### 4. Divers

**Afin que la newsletter du CEC devienne plus interactive :** N'hésitez pas à nous envoyer des informations que vous jugeriez utiles (ex : événements que vous organisez, recherche d'informations, de partenaires...) à indiquer dans notre prochaine newsletter en Avril 2018.

Le CEC fait à nouveau appel à ses membres pour lui indiquer des partenaires en particulier dans les pays suivants : IE, SE, DK, FI, NL, AT, CZ, EE, LV, MT, LT.

## Contact



Email: [cecedbe@gmail.com](mailto:cecedbe@gmail.com)



Telephone: 0032.2.649.14.13



Site Internet : <http://www.cecasbl.org>



Twitter : Europe\_CEC



Facebook : [Comité Européen de Coordination](#)